

Agro-économie

PRODUCTION - EXPORTATIONS

La production mondiale d'ananas continue d'augmenter. Elle est estimée à 8 750 000 tonnes en 1984, en progression de 5,6 p. 100 par rapport à 1983. Cette augmentation est essentiellement due à deux pays asiatiques : les Philippines et la Thaïlande (R. NAVILLE).

Sur cette production, 2 500 000 tonnes sont transformées et 370 000 tonnes sont exportées en fruits frais (chiffres 1984). Environ 70 p. 100 sont donc autoconsommés localement.

Commerce du fruit frais.

La quasi-totalité des exportations de fruits frais est réalisée par les Philippines (149 000 tonnes en 1985) à destination du Japon (98 p. 100), et par la Côte d'Ivoire (175 000 tonnes) à destination de l'Europe (90 p. 100). La progression de la Côte d'Ivoire est particulièrement spectaculaire puisqu'en 1983 les exportations atteignaient 94 000 tonnes. Il en a résulté une chute relativement importante des cours en Europe. La rentabilité de la culture est affectée dans les plantations intensives (J. BOUFFIN). Avec 45 tonnes exportées par hectare, les coûts de production n'ont pas été couverts pendant 35 semaines par an. Il en a été de même pendant 20 semaines par an pour 60 t/ha qui est considéré comme un bon rendement. En fait, c'est la production dans son ensemble qui connaît des difficultés en Côte d'Ivoire (J. BOUFFIN). Le fort ralentissement de l'activité des usines de l'Est Comoé (potentiel annuel de traitement de 210 000 tonnes) a contraint les petits producteurs, liés traditionnellement aux conserveries, à se retourner vers l'exportation en frais, bien qu'ils ne possèdent pas les infrastructures nécessaires à ce type de production. Des «commerçants» intermédiaires, profitant de la situation confuse, ont créé un réseau d'achat de fruits au champ et commercialisent en grande quantité des fruits de qualité souvent médiocre. Ainsi l'Est Comoé qui représentait 12 p. 100 des exportations de fruits frais, approche 50 p. 100 en 1985 après une progression de 350 p. 100. Face à cette situation, des producteurs traditionnels de fruits frais ont cherché à individualiser leur production en développant leurs expéditions par avion (9 000 tonnes) et par conteneurs (10 000 tonnes) et aussi en créant, à la place de la COFRUITEL, coopérative dissoute, des coopératives régionales ayant une relative autonomie des ventes. En fait, la situation manque de clarté à la fin de 1986.

La production camerounaise (M. DIKONGUE) reste marginale. Après avoir avoisiné 7 000 tonnes, elle a baissé en 1979 et 1980 pour remonter à environ 5 200 tonnes en 1985. La rentabilité précaire et les carences de l'organisation de la production ne permettent pas de prévoir une évolution des tonnages dans les années à venir.

Commerce de conserves.

La situation mondiale a beaucoup changé ces dernières années. Hawaï, qui est resté longtemps le premier producteur, est largement dépassé. Les Philippines (760 000 tonnes en 1985) et la Thaïlande (536 000 tonnes) traitent à eux deux la moitié du tonnage. L'essentiel de cette production est destiné à l'exportation, respectivement 195 000 tonnes et 185 000 tonnes, particulièrement sur les USA (plus de 50 p. 100). On attend une progression sensible aux Philippines dans les prochaines années, alors que la Thaïlande essaie de diversifier son agriculture pour éviter l'augmentation de la production d'ananas.

En Côte d'Ivoire, les tonnages traités sont passés de 167 000 tonnes en 1980 à 51 000 tonnes en 1984. Aucun élément ne permet de penser actuellement à une inversion de la tendance. Après les importants efforts de l'Etat en faveur de la production de conserves pendant les années 1970, toutes les subventions ont été supprimées.

IMPORTATIONS

La physionomie de la production et du marché a considérablement évolué au cours des dernières années avec l'émergence des productions asiatiques et leur entrée en force sur l'ensemble des marchés américain, japonais et européen.

Les importations de conserves sont relativement stables, alors que celles de fruits frais augmentent rapidement au cours des dernières années. Cette tendance devrait se maintenir et peut-être même s'amplifier. Elle est en tout cas très forte en Europe. La CEE, avec plus de 190 000 tonnes, est le premier importateur mondial d'ananas frais et devance le Japon (130 000 tonnes) depuis 1984. La France est de très loin le premier pays consommateur (71 000 tonnes en 1985) devant l'Italie (36 000 tonnes) et la République fédérale d'Allemagne (34 000 tonnes). La progression ne sera désormais possible qu'avec une amélioration de la qualité des fruits proposés, notamment en provenance de Côte d'Ivoire.

Pour les conserves, les USA sont de très loin les premiers importateurs avec une forte augmentation en 1985 (250 000 tonnes) essentiellement à partir des Philippines. La CEE a tendance à stagner et même à régresser, mais occupe toujours la deuxième place (185 000 tonnes). La République fédérale d'Allemagne (70 000 tonnes) et le Royaume-Uni (44 000 tonnes) devancent la France (30 000 tonnes). Le marché des jus paraît plus dynamique que par le passé, avec une augmentation sensible des importations (surtout de concentrés) dans la plupart des pays développés.

Il est intéressant de noter que si la production de la zone franc ne constitue que 3 p. 100 au niveau mondial,



Photo 1. Que fait Claude PY ?



Photo 2. L'ananas richesse ivoirienne ...



Photo 3. Population d'ananas dans la vallée de l'Orénoque.

ces mêmes pays assurent la moitié des exportations mondiales de fruits frais. La Martinique, seul territoire français producteur, reste cependant essentiellement orientée vers la conserverie grâce à l'aide du FEOGA et malgré des stocks importants (A. PINON). La production y est maintenant assurée par des petits producteurs à raison de 10 p. 100.

STRUCTURE DE LA PRODUCTION

L'évolution rapide de la situation en Côte d'Ivoire est due aux variations du commerce mondial de la conserve. Il existe cependant des causes internes liées essentiellement à l'arrêt des interventions de l'Etat ivoirien dans ce secteur.

La SODEFEL, société d'Etat chargée de l'encadrement des petits planteurs villageois, a pratiquement cessé l'essentiel de ses activités sur l'ananas.

Dans la situation mouvante qui en a résulté, J. Ph. COLIN a étudié l'évolution des systèmes de production dans un petit village de la zone principalement concernée. Bien que ne s'intéressant pas uniquement à l'ananas, il a montré qu'au moment de son étude, le fruit frais permettait une valorisation de la journée de travail double de celle de la conserve. En fait, le problème est beaucoup plus complexe et illustre l'importance du foncier. L'ananas est surtout cultivé par des allogènes qui ne possèdent pas de terre et qui attendent des profits rapides. Les autochtones préfèrent louer leurs terres ou faire des cultures pérennes (palmier, hévéa, cocotier ...). Cette région, autrefois réservée au fruit de conserve, tend à se tourner résolument vers le fruit frais, car les coûts de production y sont plus faibles que dans d'autres régions à pluviométrie plus faible, plus éloignées du port d'Abidjan. Le rôle de l'Etat ivoirien pourra être fondamental pour l'évolution de cette région dont le potentiel représente au moins 200 000 tonnes.

Dans le même village, E. MALEZIEUX s'est attaché à étudier les itinéraires techniques utilisés par les petits producteurs. Ceux-ci paraissent éloignés de l'optimum économique. Ils constituent un compromis entre les besoins de la plante (élaboration du rendement) et les contraintes des exploitations. L'objectif de limiter les coûts est évident car divers postes (location du terrain, travail du sol, rejets) pèsent lourdement sur la trésorerie. Diminuer les coûts et limiter la quantité de travail conduit inéluctable-

ment à l'allongement des cycles avec une moins bonne maîtrise de la culture. En Côte d'Ivoire, où la pression des floraisons naturelles est faible, le contrôle de la production est relativement possible pour la conserverie, mais plus difficilement conciliable avec l'objectif de qualité (au sens le plus large) nécessaire à l'exportation de fruits frais.

Ces contraintes ont conduit, en Côte d'Ivoire comme dans d'autres pays, à développer l'ananas d'exportation (conserve ou fruit frais) comme une monoculture. L'expérience de la Côte d'Ivoire montre la nécessité, en milieu villageois, de favoriser la mise en place de systèmes de production incluant les cultures vivrières, base de l'auto-suffisance alimentaire. Les travaux de B. OSSENI permettent de déterminer la compatibilité agronomique de diverses cultures vivrières et légumières. Par les associations et les rotations, il est possible de diminuer les intrants (la dépendance extérieure) et d'améliorer la trésorerie de petits planteurs qui restent à convaincre pour accepter de modifier leurs habitudes.

Les recherches sur ananas ont conduit à une intensification croissante de cette culture en améliorant le contrôle de la production avec des contraintes techniques pas toujours facilement compatibles avec un développement intégré des régions concernées. Pour cet objectif, la diversification et l'intégration des diverses possibilités de valorisation de la production paraissent nécessaires. La recherche, bien qu'elle n'ait ni la capacité ni la possibilité de maîtriser les processus de développement, doit orienter ses objectifs pour fournir les outils nécessaires dans la diversité des situations actuelles.